



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019
N° d'ordre de la délibération : 72
N° de feuillet : 1/1**

Date de la convocation : 17 septembre 2019
Nombre de membres : 18
En exercice : 16
Présents : 11
Nombre de membres ayant donné pouvoir : 0

Le Jeudi 26 septembre 2019 à 10 heures,
les membres du Bureau du Syndicat,
légalement convoqués, se sont réunis au
siège du Syndicat, 9 rue des 3 Banquets à
Toulouse, sous la présidence de Monsieur
Pierre IZARD

Avenant n°1 au lot n°6 du marché de grands travaux AS 2016

Etaient présents : Madame Janine GIBERT, Messieurs François AUMONIER, Denis BEZIAT, Roland CLEMENCON, Jean Pierre COMET, Guillaume DEBEAURAIN, Cyril DESOR, Pierre IZARD, Marc MENGAUD, Robert MORANDIN et Patrice RIVAL.

Etaient absents ou excusés : Madame Annie PEREZ, Messieurs Patrick BOUBE, Raoul RASPEAU, Claude SARRALIE et Raymond STRAMARE.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, Monsieur Marc MENGAUD est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Par délibération en date du 3 Juillet 2014, le Comité Syndical a donné délégation au Bureau pour « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement, ou la révision, la dénonciation, la résolution ou la résiliation de marchés ou accords-cadres, de travaux, de fournitures et de services dont le montant est supérieur à 90 000 € HT ainsi que toute décision concernant, le cas échéant, les avenants auxdits marchés ».

Vu l'acte d'engagement entre le SDEHG et la société Barde Sud-Ouest pour le marché de « grands travaux AS 2016 Lot n°6, travaux d'électrification rurale » notifié le 05/07/2016.

Par courriel en date du 11/09/2019, le SDEHG a été informé du changement d'adresse du siège social de la Société Barde Sud-Ouest au 230 avenue des Pyrénées, 31600 MURET, à compter du 1er septembre 2019 et du nouveau KBIS.

Les membres du Bureau, après avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser le Président à signer l'avenant correspondant au marché public précité, sans incidence financière, changeant l'adresse du siège social et le KBIS pour la Société Barde Sud Ouest ainsi que tout document y afférent.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme

Vu et affiché à la porte du SDEHG, le

04 OCT. 2019



Le Président

Pierre IZARD